

SYNDICAT DE GESTION DES GORGES DE L'ARDÈCHE



BULLETIN D'INFORMATIONS JANVIER 2026



AGENDA

JEUDI 29 JANVIER 2026 ◆ Vagnas :
Comité syndical, débat d'orientation budgétaire
2026

www.gorgesdelardeche.fr 04 75 98 77 31

**LE PRÉSIDENT PASCAL BONNETAIN, LES MEMBRES DU BUREAU ET
L'ÉQUIPE DU SYNDICAT DE GESTION DES GORGES DE L'ARDÈCHE,
VOUS SOUHAITENT UNE BELLE ANNÉE 2026 !**



Les Gorges de l'Ardèche © Mr.Perie

IMPLANTATION DE GRAINES DE GUI DU CADE DANS L'ESPACE NATUREL SENSIBLE (ENS) DES GORGES DE L'ARDÈCHE

Le SGGA participe à un programme de rétablissement des populations du Gui de Cade en Ardèche, impulsé par le Conservatoire Botanique National du Massif Central (CBNMC) et en partenariat avec le Département. Le gui du cade est une plante méditerranéenne dont il ne reste plus qu'une seule population en Ardèche, d'environ 250 individus seulement. Considérée aujourd'hui comme en danger de disparition, son déclin est lié aux incendies récurrents et à l'exploitation du Genévrier. Le programme de rétablissement du Gui du cade devrait contribuer à son maintien sur notre territoire !



Implantation de Graines © SGGA.

COMITÉ DE PILOTAGE DES SITES NATURA 2000 ET DE L'ENS

Le 15 décembre s'est tenu le Comité de pilotage (COPIL) des sites Natura 2000 « Basse Ardèche » et « Basse Ardèche urgonienne » et de l'Espace Naturel Sensible des Gorges de l'Ardèche et Pont d'Arc, à Saint-Remèze. Exercice annuel, le COPIL réuni une pluralité d'acteurs du territoire (élus, agriculteurs, EPTB, ONF, associations, etc.) et permet à chacun de s'approprier les enjeux naturels des sites et de contribuer à la réflexion sur les objectifs et les mesures de gestion.



Gorges de l'Ardèche © SGGA

ÉDITO

Le comité de Pilotage des sites Natura 2000 « Basse Ardèche urgonienne » et « Basse Ardèche » s'est réuni le 15 décembre dernier à St-Remèze. Le site de l'Espace Naturel Sensible des gorges de l'Ardèche et du Pont d'Arc est intégré dans ce périmètre et les mesures de gestion sont donc établies en commun, sachant que le SGGA assure le pilotage et l'animation de ces sites. Outre le travail quotidien de l'animatrice, trois actions spécifiques ont été présentées :

- sur le secteur de la Dent de Rez, un diagnostic pastoral a été réalisé. En effet, chaque printemps et été, plusieurs troupeaux (bovins et chevaux) sont installés sur les parcs inclus dans l'association foncière pastorale. La présence du bétail permet de maintenir des milieux ouverts et favorise ainsi le maintien et le développement de certaines espèces faunistiques et floristiques.
- une opération de déséquipement des voies d'escalade installées sur le ruisseau du Rimouren (commune de Gras) ; ces équipements réalisés sans autorisations des propriétaires fonciers, se situent à proximité immédiate d'une aire de reproduction d'une coupe d'Aigle de Bonelli. Ce travail a été réalisé en concertation avec tous les acteurs, dont le comité Ardèche d'escalade qui a réalisé le déséquipement des ancrages.
- une opération de suivi de différentes espèces de chauve-souris effectuée à la grotte des Huguenots (commune de Vallon et propriété du Département) qui a permis d'identifier 11 espèces différentes, soulignant ainsi l'importance de ce site pour la conservation des chiroptères.

Les résultats intéressants de ces actions très concrètes permettent ainsi de poursuivre et de s'assurer du financement (Europe et Région) pour de nouvelles actions à conduire en 2026.»

Didier BOULLE
Vice-Président en charge du patrimoine naturel

UNE ÉTUDE SUR LES LICHENS DE LA RESERVE NATURELLE

En 2025, le SGGA a lancé, en partenariat avec la FRAPNA 07, une étude de trois ans sur les lichens des boisements forestiers de la Réserve naturelle des gorges de l'Ardèche. Ces espèces, véritables indicateurs de la qualité des forêts, permettent de suivre l'évolution de leur intégrité écologique. À ce jour, 119 taxons ont été identifiés, dont 18 nouveaux pour la Réserve et 4 pour l'Ardèche. Parmi eux figurent 25 espèces à forte valeur patrimoniale, dont certaines d'intérêt national ou international, ainsi que 21 espèces révélatrices d'une longue continuité forestière.



Lichens © FRAPNA